

EnR&R.6 Communiquer largement et de manière ciblée sur le développement des EnR

Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-04-01

Secteurs concernés EnR&R - Branche Energie -

Descriptif de l'action 

Cholet Agglomération porte l'ambition de développer la production d'Energies Renouvelables (EnR) sur son territoire en privilégiant le mix énergétique pour atteindre l'autonomie énergétique en 2050. Pour cela, Cholet Agglomération doit coordonner, former, fédérer et sensibiliser l'ensemble de ses agents, de ses élus pour déployer sa politique de Transition Écologique et ainsi mieux sensibiliser les acteurs du territoire (entreprises, citoyens, associations, fournisseurs, clients, ...)

Cholet Agglomération prévoit ainsi plusieurs temps d'acculturation en matière de production d'énergies renouvelables :

- En interne, informer les élus (communes) et les agents sur les énergies renouvelables, la loi d'accélération des énergies renouvelables, l'agrivoltaïsme... via des réunions, des ateliers ludiques, des visites de sites existants...
- Cholet Agglomération informe et communique sur toutes les EnR auprès des acteurs du territoire (particuliers, entreprises, agriculteurs, ...)
- Cholet Agglomération mobilise ses différents partenaires :

* pour la méthanisation : CapMétha 49

* pour l'éolien : Les Générateurs du SIEMML

* pour les chaufferies et réseau de chaleur : ADEME

* pour le photovoltaïque :

Dans le cadre de Solaire en Anjou, plusieurs structures vont accompagner les acteurs du territoire au développement des EnR par les collectivités :

-> Le SIEMML accompagne ses collectivités adhérentes pour faciliter la massification des énergies décarbonées dans les territoires. Afin de rendre plus efficace l'action des collectivités devant ce défi majeur, le SIEMML propose des voies de mutualisation d'outils et d'ingénierie à l'échelle départementale (cadastre solaire numérique, atlas solaire au sol)

- > pour le public "acteurs privés" :

L'association Alisée sensibilise et accompagne les citoyens vers un modèle énergétique sobre et renouvelable. Elle anime de nombreux événements et ateliers avec les écoles, les familles à énergie positive et le groupe de projets EnR citoyens pour créer une culture de la maîtrise des énergies et des EnR.

ATLANSUN, à destination des entreprises intervient sur 4 grands axes : stimuler les marchés du solaire, proposer un centre de ressource, développer les savoir-faire et la compétitivité et développer les solutions solaires de demain.

La Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire accompagne les agriculteurs du territoire dans leurs projets photovoltaïques. Elle organise des visites d'exploitation afin de transmettre des exemples vertueux d'installations photovoltaïques en fonctionnement. Elle fournit un conseil personnalisé aux agriculteurs souhaitant investir ou mettre leur toiture à disposition pour du photovoltaïque. Elle fournit si nécessaire le projet clé en main à l'exploitant qui souhaite se lancer grâce à un partenariat avec un développeur sélectionné pour ses compétences.

L'ensemble des structures partenaires sera en mesure d'accompagner et de proposer des animations à la collectivité en fonction du public ciblé.

Cible(s)

Agents et élus de l'agglomération, acteurs privés (particuliers, entreprises), agriculteurs, associations, partenaires

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Développer la production d'énergie renouvelable en tenant compte des spécificités du territoire
- Créer une culture climat locale afin de viser une sensibilisation et une meilleure information des habitants, usagers et élus.
- Promouvoir les bonnes pratiques en lien avec la transition énergétique et écologique

Articulation avec les démarches de planification locales

Cette action s'inscrit dans le cadre du SRADDET, du SCoT et du PLUiH de Cholet Agglomération

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 + loi APER du 10 mars 2023

Evaluation initiale

Année de début	2025	Année d'échéance	2050	État	A venir
Thématique(s) concernée(s)					
Consommations énergétiques - Energies renouvelables - Réseaux énergétiques - Précarité énergétique - Émissions de GES - Productions biosourcées - Adaptation -					
Degré de complexité : Technique					
	Moyen	Organisationnelle	Moyen	Financière	Moyen

Acteurs

Porteur de l'action	Cholet Agglomération
Typologie de porteur	Intercommunalité
Personne référente	Chef de service Transition Ecologique
Rôle de l'EPCI	Porteur
Service concerné	Transition écologique
Élu référent	Vice président en charge de la Transition Ecologique

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

SIEML (Technique) - Chambre d'Agriculture Pays de la Loire (Technique) - ORACE (Technique) - Comité 21 (Technique) - Alisée (Technique) - Atlansun (Technique) - AMORCE (Technique) - Air Pays de la Loire (Technique) - ADEME (Technique) - Conseil Départemental du Maine-et-Loire (Technique)

Moyens nécessaires

Investissements	0 €	Frais d'exploitation	18000 €/an	Moyens humains	0 etp
Subventions					
Moyens matériels					

Calendriers et commentaires

Calendrier

Commentaire
Le coût de 18 000 euros correspond aux adhésions

Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur
Public sensibilisé (personnes)